



Newsletter n°4



1. Développement des activités EMR-EYES

Avec cet article, le bureau commun du projet EMR-EYES souhaite vous donner un état d'avancement du projet EMR-EYES depuis son lancement. Nous sommes heureux de pouvoir constater un développement et avancement positif des activités du projet.

Depuis le lancement du projet, différentes activités ont eu lieu et sont en cours de réalisation. Les partenaires et diverses parties prenantes du projet EMR-EYES se sont réunis autour de la table au niveau transfrontalier afin de réaliser les différents outputs EMR-EYES dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée.

Lancement de l'appel d'offre dédié au « Vademecum de législation comparée »

Un appel d'offre en vue de l'établissement d'un *vademecum* de législation comparée a été lancé en janvier 2020. Ce *vademecum* est destiné aux acteurs de terrain dans le domaine de la répression et de la prévention, et doit leur permettre d'avoir une vision précise des possibilités et limites qui s'imposent en matière d'échange d'information, de même que de ce qu'ils peuvent être en droit de recevoir comme données de la part de leurs interlocuteurs et/ou homologues de l'autre côté des frontières eurégionales.

L'appel d'offre avait été lancé le 21 janvier 2020 selon les formes d'une procédure négociée avec publication préalable par le Polizeipräsidium d'Aix-la-Chapelle. Cinq universités ont été contactées :

- Belgique : Les universités de Liège et Gand ;
- Pays-Bas : Les universités de Maastricht et Tilburg ;
- Allemagne (NRW) : L'université de Cologne.

Une offre a été introduite par le Professeur Spapens en date du 24 mai. Il dirige le département « criminologie » de la « Tilburg Law School » et est un chercheur réputé en matière d'étude de la criminalité transfrontalière, plus spécifiquement au sein de l'Euregio Meuse Rhin (EMR). Il a déjà publié de nombreux travaux sur cette thématique. Cette offre est actuellement en cours d'analyse par la juriste du bureau commun EMR-EYES et le Polizeipräsidium d'Aix-la-Chapelle. Une décision devrait être prise quant à cette offre dans le courant du mois de juillet.

Evénements EMR-EYES dédiés au thème du « Radicalisme »

Depuis le lancement du projet, quatre événements ont été organisés par Wegweiser Ostbelgien et la ville de Verviers en 2019 concernant le thème du Radicalisme. Malheureusement, les restrictions imposées suite à l'apparition du COVID-19 ont causés des retards dans l'organisation des événements EMR-EYES en ce début de l'année 2020. Cependant,



le bureau commun du projet EMR-EYES reste confiant que l'organisation d'événements pourra bientôt reprendre son cours en respectant bien sûr toutes les règles de sécurité, de distanciations et d'hygiène nécessaire.

Développement d'une « étude effet frontière » et d'un « baromètre de la criminalité »

Dans le cadre du workpackage 3, un appel d'offre a été lancé avec pour objectif la réalisation d'une étude effet frontière. Après avoir envoyé le cahier des charges, le comité d'approbation a évalué les offres et l'université de Maastricht a été choisie pour réaliser l'étude.

Une première rencontre a également eu lieu entre les partenaires et les parties prenantes du projet afin de définir la réalisation d'un baromètre eurégional de la criminalité.

Lancement du groupe de travail dédié à la technologie ANPR

Le 11 mars 2020, une première réunion du groupe de travail dédié à la technologie ANPR a été organisé à Liège.

En plus des représentants du bureau commun et d'un agent de liaison auprès de Mr le Gouverneur de la Province de Liège, 9 experts de l'Euregio-Meuse-Rhin ont participé.

- Pour la Belgique fédérale, trois représentants de la police fédérale (Direction de la coopération internationale [CGI] – et Direction de la gestion de l'information [DRI], deux agents de la police fédérale du Limbourg (Direction de coordination et d'appui et SICAD) et deux agents de la police fédérale de Liège (Direction de coordination et d'appui et SICAD).
- Pour les Pays-Bas, un représentant de la police nationale en charge de la coopération internationale, et enfin,
- Un représentant du Secrétariat général de l'Union Benelux.

Après une présentation générale des enjeux par le chef de projet EMR-EYES, un intervenant par région de l'EMR a exposé l'historique de la technologie dans sa région, de même que les développements actuels, tenant en compte les limitations légales et les obstacles spécifiques. L'état actuel de la coopération internationale a lui aussi fait l'objet de discussions nourries. Cette coopération s'avère essentielle, mais est aussi confrontée à des obstacles juridiques. La réunion s'est terminée par des échanges très constructifs, ouvrant pas mal de voies pour une future coopération.

Auteur :

Le bureau Commun EMR-EYES

2. Consultations juridiques offertes par le bureau d'appuis juridique EMR-EYES

En Mars 2020, le bureau d'appuis juridique EMR-EYES – représenté par Madame Isabelle Hock, juriste du bureau commun EMR-EYES – a lancé son offre de service pour des consultations juridiques.

Le projet EMR-EYES, lancé sur une initiative du Gouverneur de la Province de Liège, est un projet de coopération transfrontalière qui poursuit l'objectif de renforcer la sécurité au sein de l'Euregio Meuse-Rhin dans la lutte contre la criminalité organisée. A ce titre et en vue d'optimiser la coopération des parties prenantes dans les secteurs de la prévention et de la sécurité, EMR-EYES est également un bureau d'appui juridique.

Avant d'étendre la coopération, en effet, il convient que chacun puisse avoir une vision claire et documentée des possibilités et restrictions qui découlent des législations pertinentes en matière d'échange d'information entre les autorités dans les 5 régions de l'EMR.

A cette fin, et comme mentionné dans l'article précédent, un appel d'offre en vue de l'établissement d'un vademecum de législation comparée a été lancé. Ce vademecum constituera pour tous les acteurs concernés un mode d'emploi qui permettra d'avoir une vision précise des possibilités et limites qui s'imposent en matière d'échange d'information, de même que de ce qu'ils peuvent être en droit de recevoir comme données de la

part de leurs interlocuteurs et/ou homologues de l'autre côté des frontières eurégionales.

Depuis Mars 2020, et pour la durée du projet EMR-EYES, le bureau d'appuis juridique se tient à disposition de toutes les autorités et organismes dont l'activité s'appuie sur l'échange d'informations pour rendre un avis juridique au regard du droit belge, de même qu'au regard des traités de coopération policière et des accords de Schengen et Prüm. Les avis seront rendus dans les trois langues de l'EMR.

Nous vous invitons dès lors à adresser toute demande d'informations et ou de consultations juridiques à Madame Isabelle Hock, juriste au sein du bureau commun EMR-EYES.

Voici les coordonnées complètes :

Isabelle Hock

Rue de l'Aéroport – Building 36 Box 11
B-4460 Grâce-Hollogne

GSM : +32.476.211.483.

Email : isabelle.hock@provincedeliege.be

Auteur :

Isabelle Hock
Juriste EMR-EYES

3. Nouvelles dynamiques auprès de Wegweiser Ostbelgien durant la période de confinement COVID-19

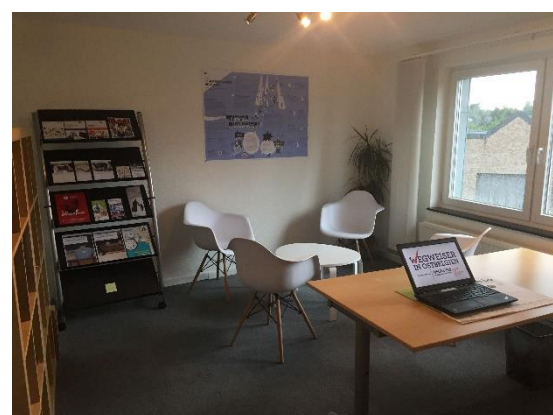
En ce début de Mars 2020, l'arrivée du Coronavirus a bouleversé le quotidien de toutes et tous. Cet article offre un aperçu des dynamiques qui ont été déclenchées durant le confinement chez un des partenaires du projet EMR-EYES, le point de contact « Wegweiser Ostbelgien ».

La crise Corona a déclenché certaines dynamiques particulières. Durant la période de restrictions en mars et avril 2020, le point de contact a notamment reçu plusieurs demandes qui ont dû être considérées comme des « situations de crise ». En particulier, des problèmes et des fragilités spécifiques ont été identifiés chez plusieurs jeunes. Certains phénomènes possibles ont déjà été mentionnés par l'Université de Liège. Le changement radical du rythme de vie et la cohabitation rapprochée avec les proches se sont avérés trop lourds pour certains jeunes. Dans certains cas, une distanciation temporaire a dû être créée en plaçant les jeunes dans des structures extérieures.

Le traitement des différents dossiers a nécessité une coordination étroite entre les différents services et acteurs. L'un des principaux défis était l'échange transfrontalier avec les partenaires allemands en raison des restrictions frontalières. Un autre défi durant cette période était la communication avec les personnes concernées. Tous les parents,

par exemple, ne sont pas familiers avec les moyens technologiques actuels ou ne sont pas en possession d'équipements modernes. Il a donc fallu trouver des solutions créatives pour rester en contact étroit avec les parents et les jeunes afin de pouvoir leur donner, et ce malgré les restrictions, un sentiment de proximité.

D'autres défis auraient pu être mentionnés dans cet article, mais il est particulièrement important de souligner l'excellent soutien, l'adaptabilité et la solidarité des partenaires du point de contact en ces temps difficiles.



Auteur :

Anton Vereshchagin
Wegweiser Ostbelgien



Newsletter n°4

AGENDA

Juillet – Août 2020 :

- Lancement de l'étude effet frontière

Septembre 2020 :

- Publication de la Newsletter n°5
- Kick-off du groupe de travail en matière de « signalement »

Octobre – Décembre 2020 :

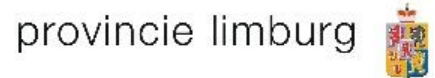
- Evénements EMR-EYES en matière de « radicalisme »
(dépend de l'évolution du Cov-19)

CONTACT

Bureau commun EMR-EYES

Liège Airport
Rue de l'Aéroport – Building 36, Box 11
B-4460 Grâce-Hollogne (BE)

Email : emr.eyes@provincedeliege.be
Site web : www.provincedeliege.be/fr/emr-eyes



OPENBAAR MINISTERIE

